

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

de L'ATELIER ARTS et DÉLICES de la Mauchère

1. INSCRIPTION:

Les places étant limitées, l'inscription ne sera effective qu'après paiement de la séance ou de la série de séances

2. RESPONSABILITÉ:

Les participants sont responsables de leurs affaires personnelles. L'atelier décline toute responsabilité en cas de vol.

3. PROTECTION:

Pour toutes les activités des tabliers sont à disposition des participants. L'atelier décline toute responsabilité en cas de vêtements tâchés.

Pour le travail du verre, il est obligatoire de porter des chaussures fermées et les lunettes de protection lors de l'utilisation des meuleuses.

Des gants sont à disposition pour la coupe.

4. ABSENCE:

Un cours manqué ne pourra être remboursé qu'en cas de force majeure ou si le participant a prévenu de son absence au minimum 5 jours avant.

Un comportement irrespectueux, des retards répétés ou une attitude négative vis à vis du groupe peut entraîner une exclusion.

5. PUBLICATION:

Sans mention contraire ci-dessous, les participants acceptent que les photographies de leurs travaux soient éventuellement publiées sur le site ou le facebook de l'atelier.

<https://www.arts-et-delices.fr>

Si vous ne souhaitez pas que les photographies des travaux apparaissent, le préciser ci-dessous:
